

## Dépassement du seuil, mais tranche indiciaire reportée

**Selon le résultat provisoire publié par le STATEC, le taux d'inflation annuel de l'indice des prix à la consommation national (IPCN) s'élève à 7.4% pour le mois de juin. Avec ce résultat, la moyenne semestrielle de l'indice raccordé à la base 1.1.1948 du mois de juin dépasse le seuil de 941.12 points.**

En vertu de l'article 3 de la loi du 29 juin 2022<sup>1</sup>, l'indexation des salaires, traitements et pensions aura lieu au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Les articles 4 à 6 de la loi du 29 juin 2022 créent une échelle mobile des allocations familiales (EMAF), qui adaptent les montants des allocations familiales au coût de la vie. Conformément à la législation en vigueur, l'adaptation des allocations familiales s'effectue le mois qui suit son déclenchement. Par conséquent, la cote d'application de l'EMAF de 898.93 points (ancienne cote : 877.01 points) entre en vigueur le 1.07.2022, entraînant à cette date une majoration de 2.5% des allocations familiales.

Les résultats définitifs et détaillés de l'indice des prix à la consommation nationale du mois de juin seront publiés le 6 juillet 2022, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax +352 26 20 19 0 | [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu)

**Pour en savoir plus**

Marc Ferring | Tél 247-74257 | [marc.ferring@statec.etat.lu](mailto:marc.ferring@statec.etat.lu)  
Jérôme Hurry | Tél 247-88474 | [jerome.hurry@statec.etat.lu](mailto:jerome.hurry@statec.etat.lu)

Les tableaux avec les résultats de l'IPCN peuvent être téléchargés gratuitement à l'adresse suivante : <https://statistiques.public.lu/dam-assets/fr/donnees-autres-formats/indicateurs-court-terme/economie-totale-prix/E5014.xlsx>

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

<sup>1</sup> Loi du 29 juin 2022 portant transposition de certaines mesures prévues par l'accord tripartite du 31 mars 2022